

Minutes du notaire PAULET Claude Mende 3E3255 1728 1730					
Photo	DATE	Protagonistes	LIEUX	NATURE ACTE	
27	12/03/1729	ALDEBERT Jean	Pomiers	quittance	Jean ALDEBERT mari de Marguerite GERBAIL de Pomiers p Cultures a reçu de Pierre GERBAIL jeune son beau frère de Raspailac p Gabrias 70 L pour fin et entier paiement de la constitution faite à ladite Margeurite lors de son CM passé devant M° JULIEN notaire de Servières – feus Pierre GERBAIL et Antoinette CHASSARIC beau père et belle mère dudit ALDEBERT-

190	29/04/1730	BARRANDON Jean TICHIT Catherine	Roche Belot	CM	<p>Jean BARRANDON fils de feu Antoine et Antoinette JAFFUEL et Catherine TICHIT fille de feux Jean et Jeanne JAFFUEL de La Roche Belot p Rieutort. Le fiancé de l'avis de sa mère, la fiancée de Jean JAFFUEL son oncle maternel du Crouset p Ribennes , Pierre TICHIT du Crouset et Jacques TICHIT de Combettes Ribennes ses oncles paternels tenant lieu de curateurs attendu qu'elle n'est encore que dans sa 14ème année. La fiancée s'est constitué tous ses biens consistant en 3 vaches une velle 11 moutons et 8 gélines plus 2 bois de lit presque usés un buffet et dressoir bois pin un grenier dont partie sert de garde robe fermant à clé une mai à pétrir le pain un autre grenier attenant au charnier plus un cabinet servant de charnier plus un archiban fermant à clé deux chauderons cuivre l'un tenant 4 seaux et l'autre un peu plus d'un seau , plu sun seau ou ferrat cuivre cerclé de fer avec la bassine leton plus deux pots pouty, une charrette, un araire garnie d'un joug avec les julles et méjanés ,une chaîne fer pour la charrette , deux petites chaînes pour attacher les vaches, deux picqs l'un pour les prés l'autre pour le fumier ,un bical, 2 haches, les outils nécessaires pour faire les sabots ,une poêle à frire, 2 peignes à tirer la laine, un ciseau pour la laine, une crémaillère, 4 paires de linceuls deux desquels sont troués et usés, une couverture de Montpellier presque neuve, deux couvertes communes, plus quelques habits linges et autres meubles que les parties ont apprêté à 15 L , la constitution est évaluée à 800 L . Antoinette JAFFUEL mère du fiancé lui donne la moitié de ses biens se réservant le restant pour la légitime de ses autres enfants et se réservant l'usufruit des biens donnés sa vie durant, la valeur est de 650 L. Jean JAFFUEL oncle maternel de la future confesse avoir reçu de feu Jean TICHIT son beau frère 79 L et quitte ladite Catherine TICHIT sa nièce à compte des droits légitimaires qui lui sont dus sur ses biens.</p>
-----	------------	------------------------------------	-------------	----	--

93	21/08/1729	BARRANDON Jean BONNAL Jeanne	La Chaze La Bastide	CM	Jean BARRANDON fils de feux Antoine et Louise HEBRARD de La Chaze P les Laubies et Jeanne BONNAL fille de Jean et Françoise MALAVIELLE de la Bastide P Estables. Le fiancé comme personne libre assisté d'André BARRANDON son frère, Jean BARRANDON son oncle et Pierre BARRANDON son autre frère , la fiancée de ses père et mère, Jean MALAVIELLE son oncle de Montchiroux.
75	25/06/1729	BARRANDON Pierre	Chastel	quittance	Pierre BARRANDON du Chastel en conséquence des clauses du CM de sa fille Catherine BARRANDON avec Jacques PONS originaire de Malassagne passé devant M° BAFFIE en janvier 1728 a reçu de Jacques PONS son beau fils 200 L acompte des sommes que ledit PONS s 'était obligé à apporter dans ses biens et ceux d'Isabeau RACHAS sa femme - feu Antoine RACHAS son beau père
204	03/06/1730	BLANCARD Jean BOUTAVIN Marie	Roche Belot La Brugère	CM	Jean BLANCARD fils d'Etienne et agnès PLANCHON de la Roche Belot p Rieutort et Marie BOUTAVIN fille de Vital et feu Marie RANVIER de la Brugère.
155	18/01/1730	BLANQUET Jean BRINGER Marianne	Roche Belot La Brugère	CM	Jean BLANQUET travailleur de terres de la Roche Belot fils à feus autre Jean et Agnès MALAVIELLE et Marianne BRINGER fille de feux Jean et Catherine BRINGER de la Brugère. Comme personnes libres et majeures. La fiancée s'est constitué 1000 L et dit avoir réglé les droits de légitime paternels et maternels à Pierre BRINGER son frère dans son CM qu'elle aurait ci devant passé et qui a été annulé et résilié avec Jean CREGUT de Rieutort par contrat devant M° CAYROCHE notaire de Rieutort . Ledit Pierre BRINGER a constitué à sa sœur un lit garni, une couverture, deux draps et une paillasse , elle s'est constitué une robe avec sa jupe étoffe de pays, un coffre bois fermant à clef
174	08/04/1730	BONNET Antoine PLANCHON Jeanne	Vitrolles Malassagne	CM	Antoine BONNET fils de feu François et Marguerite PONS de Vitrolles et Jeanne PLANCHON fille de Jean et Isabeau OUVRIER de Malassagne p Rieutort. Ledit BONNET comme personne libre, la fiancée assistée de ses père et mère. La fiancée s'est constitué 600 L gagnés de son industrie et travail ses parents lui constituent 300 L pour ses droits de légitime .

294	24/12/1730	BONNET Pierre	Rieutort	quittance	Pierre BONNET fils à autre de Rieutort a reçu de Louis CAYROCHE notaire royal de Rieutort 60 L pour pareille somme que Pierre BONNET son cousin du Bouschet était débiteur pour laquelle il avait engagé une pièce pré appelé Combe Jean
277	06/11/1730	BOULET Jean et Guillaume	Rieutort	quittance	Jean et Guillaume BOULET père et fils de Rieutort le fils mari de Marguerite GIBELIN ont reçu de François GIBELIN père de ladite Marguerite habitant de Javols 399 L 19 sols pour fin et entier paiement de la constitution faite lors de son CM avec ledit Guillaume BOULET reçu par M° PLANCHON en juillet 1729 et quittent ledit GIBELIN ensemble Agnès MAZEL sa femme
227	05/07/1730	BOUTAVIN Jacques	La Brugère	quittance	Jacques BOUTAVIN mari de Marie SARRUT de la Brugère p rieutort a reçu de Vidal SARRUT son beau frère de la Brugère 199 l 19 sols de la constitution dotale faite à ladite Marie SARRUT lors de son CM passé devant M° CAYROCHE notaire de Rieutort

175	10/04/1730	CAYROCHE Louis	Rieutort	Testament	<p>Louis CAYROCHE hôte de Rieutort de Randon atteint de maladie corporelle toutefois dans ses bons sens mémoire et entendement fait son testament. Donne aux pauvres de la paroisse 12 seitiers seigle mesure du lieu , lègue 1700 L à Jean Hélie CAYROCHE son fils légitime d'Anne PORTALIER son épouse, garçon apothicaire demeurant depuis quelques temps du côté de Paris , donne à Marguerite CAYROCHE sœur de St Gabriel religieuse au couvent des Dames religieuses de St Ursule de la ville de Mende sa fille une pension annuelle et viagère de 10 L , donne aux enfants de feu Marguerite CAYROCHE sa fille femme de Etienne LAURAIRE de Coulagnes Hautes 5 sols à se partager outre la constitution dotale qu'il lui a faite lors de son CM , donne à Elisabeth et Marie CAYROCHE ses autres filles de ladite PORTALIER, ladite Elisabeth femme de Pierre BROUILLET de Coulagnet , ladite Marie femme de Jean VALETTE dit Lauraire de Rieutort 5 sols à chacune outre la constitution faite lors de leur CM ,donne à Anne PORTALIER sa femme une pension annuelle de 6 seitiers bled seigle plus 50 livres chair salée 20 L beurre, 20 L fromage et la somme de 30 L plus une robe une chemisette l'année de son décès et ensuite 2 chemises 2 paires de bas chaque année, plus ... garnie de tous les meubles nécessaires à son usage pendant sa vie , la faculté de prendre du bois au bucher , raves à la ravine, herbes potagères au jardin , donne 5 sols à tous ses autres ayant droit , nomme HU Louis CAYROCHE notaire royal de Rieutort son fils légitime de ladite PORTALIER à la charge de payer les légats.</p>
-----	------------	----------------	----------	-----------	--

193	08/05/1730	CHARDON Antoinette	Mende	vente	Antoinette CHARDON tante paternelle de feu Antoinette CHARDON fille unique de feux Jean CHARDON et Jeanne OUVRIER habitant de Mende faisant tant pour elle que pour Jean CHARDON demeurant pour fermier à Salmon.. p Pierrefiche et Pierre CHARDON du Giralde p Arzenc ses frères, Anne OUVRIER femme de Sixte GOSSE, Anne CAYROCHE femme de Pierre OZIOL sœurs utérines et tantes maternelles de ladite feu Antoinette CHARDON décédée en pupillarité et ab intestat , ont vendu à Gilbert MERCIER tisserant de Mende une chambre située à Mende pour la somme de 320 L
55	26/04/1729	CHEVALIER Hélie	La Bessière	ratification compromis	Hélie CHEVALIER de la Bessière p St Julien du Tournel tuteur de Jean Baptiste FONTIBUS fils à feu Pierre et Toinette CHEVALIER ratifie le compromis passé par Sylvestre CHEVALIER frère de Jean Baptiste son pupille le 11 avril dernier chez moi notaire et de ses autres frères et sœurs en raison de leurs droits de légitime.
151	12/01/1730	CLADEL Pierre ALLO Marianne	Le Bouchet Savinier	Le CM	Pierre CLADEL travailleur de terres fils de feux Jean CLADEL et Jeanne BERJON du Bouschet p Rieutort et Marianne ALLO fille de feu Pierre ALLO et Isabeau VELAYGUET du Savigner. Le fiancé assisté de Pierre CLADEL son grand père, Antoine CLADEL son grand oncle prêtre et bénéficiaire de la cathédrale de Mende, la fiancée de sa mère.
70	15/06/1729	CREGUT Pierre	Roche Belot	quittance	Pierre CREGUT de la Roche Belot p Rieutort a reçu de Pierre SEGUIN dudit lieu 199 L 19 sols en déduction de la constitution dotale faite à Marianne BARRANDON sa belle fille et belle sœur dudit SEGUIN lors de son CM avec Louis CREGUT son fils passé devant nous notaire
31	21/03/1729	CRESSEINT Marie	Cocures	Testament	Marie CREISSENT femme de Joseph ROCHER journalier de Cocures avancée en âge fait son testament. HU Joseph ROCHER son mari.

295	26/12/1730	FAGES Etienne	Mende	Testament	Etienne FAGES maître perruquier de Mende malade fait son testament. Donne pour des messes, aux pauvres de l'hôpital, donne à Marie, Françoise, Marianne et Marguerite FAGES ses filles légitimes de Louise BADUEL sa femme les droits de légitime sur ses biens, au posthume, donne 5 sols à tous ses autres parents, nomme HU Louise BADUEL son épouse à charge de rendre l'hérédité à la fin de ses jours à l'un de ses enfants. Marie BELARD sa cousine germaine d'Isagnac et Marguerite BORREL sa tante.
44	11/04/1729	FONTIBUS Sylvestre		compromis	Sylvestre FONTIBUS fils et donataire universel de feu Pierre FONTIBUS d'une part et Jean Antoine FONTIBUS faisant pour lui qu'en qualité de procureur fondé de Jeanne et Antoinette FONTIBUS ses sœurs assisté de Pierre et Hélie FONTIBUS ses frères d'autre part, tous enfants de Pierre FONTIBUS et feu Antoinette CHEVALIER de Rouffiac p St Bauzile en procès devant les Officiers ordinaires de la Baronnie du Tournel à raison de la demande de Jean Antoine FONTIBUS fait de ses droits légitimes et de ceux de ses frères et sœurs revenant au 14ème pour chacun suivant le nombre de 7 enfants délaissés par leur père pour éviter les frais d'un procès passent un compromis – M GUYOT avocat en parlement de Marvejols arbitre- Aymar BROUILLET expert de Mende et Etienne VINCENS expert du Cluzel-

51	25/04/1729	GALABRUN Jean	Chastel	transaction	Jean GALABRUN du Chastel et Marguerite TICHIT veuve de Jean Louis LAURAIRE administratrice de leurs enfants du lieu du Monteil p Arzenc sachant que feu Jacques LAURAIRE beau père de la dite TICHIT avait consenti une obligation contenant précaire de bétail pour 190 L en faveur de feu Jean GALABRUN père dudit Jean , faute de paiement ledit GALABRUN a fait procéder à une saisie sur les biens de feu Jacques LAURAIRE – Louis COURTAILLAC d'Arzenc séquestre – Jacques MARCON emprisonné par ledit COURTAILLAC dans les prisons de Mende pendant 13 mois – poursuites contre Jean Louis LAURAIRE et COURTAILLAC- Compromis, réduction des sommes dues à 450 L en paiement desquelles ladite TICHIT baille en paiement audit GALABRUN une pièce de terre située au Monteil.
164	15/02/1730	GALAMBRUN Jean	Asprettes	quittance	Jean GALAMBRUN mari de Catherine BONNAL fille à feu Pierre BONNAL d'Asprettes a reçu de Jacques PONS beau fils de Pierre BARRANDON du Chastel Nouvel 26 L pour fin et entier paiement d'une obligation consentie par ledit BARRANDON au profit de feu autre Pierre BONNAL grand père de ladite Catherine devant M° VINCENS le 27/05/1721.
49	24/04/1729	GRANIER Marie	Mende	Testament	Marie GRANIER femme de Pierre RENOUARD journalier de Mende malade fait son testament. Donne à Marie et Françoise REYNOUARD ses filles leurs droits de légitime maternels sur ses biens tels que de droit, qui seront réglés par son mari héritier bas nommé quand bon lui semblera , HU Pierre REYNOUARD son mari à charge de rendre l'hérité à la fin de ses jours à l'une de ses filles et faire dire des messes. Inventaire de ses biens.
178	06/04/1730	GRAVIL Marie	Badaroux	vente	Marie GRAVIL veuve et héritière de Jean BRAJON suivant testament reçu par nous notaire 05/06/1723 habitant Badaroux vend à Jean Antoine REYNOUARD de Badaroux une pièce de terre champs descendant de l'hérité au terroir de Badaroux pour 110 L somme reçue ce jour et déclare avoir employé la somme à nourriture et entretien de ses enfants dudit BRAJON

235	20/07/1730	GUERIN Claude	Mende	Testament	Claude GUERIN maréchal de Mende avancé en âge fait s on testament. Messes. Donne à Jeanne GUERIN plus jeune sa fille de feu Agnès PASCAL sa femme une maison à Mende, avec les meubles qui s'y trouvent plus une métairie à St Etienne du Valdonnez appelée la métairie d'Aygas affermée à Etienne MOULIN fils à autre de la Bazalgette ,plus 1500 L , lit garni fauteuil ... ,donne à Jeanne GUERIN sa fille aînée femme de Barthélémy BONNEL apothcaire de Mende 5 sols outre ce qu'il lui a donné lors de son CM reçu par M° BAFFIE ,à tous ses autres parents 5 sols à se partager, nomme HU Alexandre GUERIN son fils légitime de ladite feu PASCAL
253	14/08/1730	GUERIN Claude	Mende	Testament	Claude GUERIN maréchal de Mende avancé en âge fait s on testament. Donne à Jeanne GUERIN sa fille épouse de Barthélémy BONNEL maître apothicaire de Mende 5 sols outre ce qu'il lui a donné lors de son CM ,donne à tous ses autres parents 5 sols, institue HU par parts égales Alexandre GUERIN et Jeanne GUERIN plus jeune ses fils et fille légitimes de ladite feu PASCAL son épouse
252	13/08//1730	HEBRARD Antoine	Allenc	bail à ferme	Antoine HEBRARD et Marie DESPEISSES de Rousses p Allenc sachant que Mre Claude Etienne CHEVALIER de ROUSSES seigneur du lieu,Estables, Malassagne et autres places faute de paiement des sommes que ledit HEBRARD lui devait 2895 L a obtenu une sentence d'adjudication sur l'entière métairie dudit HEBRARD et en a donc pris possession et baille à titre de ferme auxdits mariés ladite métairie moyennant le prix de 130 L argent et 8 seitiers bled seigle pour une année
272	03/11/1730	JOURDAN Claude		obligation	Claude JOURDAN seigneur de Montvaillant p Salces diocèse de Mende doit à Sr Michel MEYNIER vieux du Vidales p Les Laubies comme ayant droit de Barthélémy BON et Anne MEYNIER mariés de Mende environ 700 L de termes échus pour une transaction passée devant nous notaire le 12/05/1728 et s'oblige à payer à Pierre BLANQUET seigneur d'Altes à la décharge dudit MEYNIER débiteur du sr BLANQUET.

264	24/09/1730	LAURANS Pierre	Chastel		Pierre LAURANS mari de Catherine CREGUT du Chastel Nouvel baille à Jean CHALDAUREILLE de Rieutort une pièce de terre appelée La Combe à Rieutort baillée à sa femme par Pierre BONNET de Rieutort son paratre par contrat passé devant M° LAURANS le 11/02/1726, pour le prix de 1299 L 19 sols
271	02/11/1730	LAURANS Pierre	Chastel	quittance	Pierre LAURANS mari de Catherine CREGUT du Chastel Nouvel a reçu de Jean CHALDAUREILLE de Rieutort 99 L 19 sols en déduction du prix de « l'entichreze » passé le 24/09/1730.
108	10/10/1729	LEVET Antoine et Pierre	Estables	accord	Antoine et Pierre LEVET père et fils d'Estables, le fisl donataie du père sur le point d'entrer en procès passent un accord sur la jouissance des biens donnés par ledit Antoine à Pierre lors de son Cm avec Jeanne VELAY de Froidviala passé devant feu M° OUVRIER notaire de Rieutort le 03/04/1720.
10	07/12/1728	MALAVAL Françoise	Mende	Testament	Françoise MALAVAL femme d'Antoine SOULIER journalier de Mende avancée en âge fait son testament. Lègue 16 L pour des messes, à Antoine SOULIER son mari 5 L , HU Marie SOULIER sa fille.
164	08/02/1730	MALGOIRES Jean Baptiste		locaterie perpétuelle	Jean Baptiste de MALGOIRES des Couderc ancien capitaine au régiment de Beaufler habitant en son domaine des Lombars p Gabrias baille à titre de locatairie perpétuelle à Guillaume PLAGNES fils et donataire contractuel d'Antoine de Venède habitant actuellement St etienne du Valdonnez le moulin qui lui appartient situé sur la rivière du Bramont de St Etienne consistant en moulin bladier , moulin foulon plus 4 prés joignant
222	15/06/1730	MEJEAN Jean	St Etienne du Valdonnez	quittance	Jean MEJEAN mari de Jeanne BLANC de St etienne du Valdonnez icelle donateresse de feu Marie BLANC sa tante par la médiation de Pierre JOURDAN de la Fage 96 L somme dont il se serait déclaré débiteur conjointement avec Jean PRIVAT son beau père de la Fage envers ladite feu Marie BLANC par acte passé devant feu M° COGOLUEGNES notaire de St etienne

60	01/05/1729	MEYNADIER Isabeau	Le Bouchet	obligation	Isabeau MEYNADIER veuve d'ANTOINE BONNET du Bouchet p Rieutort doit à Jeanne CRUVEILLER veuve de Guillaume CAUPERT hôte de Mende 42 L pour des dépenses de nourriture que ladite CRUVEILLER a fourni à Pierre BONNET fils de la dite MEYNADIER pendant 2 mois qu'il a été détenu dans la prison du chapitre de Mende à la requête du syndic des révérends pères des Carmes de Mende
274	03/11/1730	MEYNIER	Villelongue	cession de droits	Etienne, Michel et Antoine MEYNIER de Villelongue p des Laubies fils de feu Guillaume MEYNIER et Pierre MEYNIER fils defeu Privat de Salhens p St Amans succédant aux biens de feu Marguerite MEYNIER leur tante veuve en premières noces de François FONTIBUS et en secondes noces de Claude JOURDAN seigneur de Montvaillant décédée ab intestat, laquelle succession a été payée à Michel MEYNIER frère de la défunte le 26/09/1728, cèdent leurs droits sur la maison et jardin à Mende ayant appartenu à ladite feu Marguerite MEYNIER en faveur de Barthélméy BON mari d'Anne MEYNIER pour 156 L chacun desdits Etienne Michel et Antoine et pour 68 L pour le dit Pierre MEYNIER fils à feu Privat
262	13/09/1730	MEYNIER Jean TONDUT Claude	La Fau Estables	CM	Jean MEYNIER journalier fils de Jacques et Marie RICHARD de la Fau p Estables et Claude TONDUT fille de feus Jean et Louise CLAUX d'Estables. Le fiancé assisté de ses père et mère, la fiancée comme personne libre et veuve d'Etienne BECAT son premier mari assistée de Jacques PAGES son beau frère d'Estables. La fiancée s'est constitué 699 L y compris ce qui lui reste du par Guillaume BECAT son beau frère de Villelongue- Photo 261 accord entre Claude TONDUT veuve d'Etienne BECAT d'Estables et Guillaume BECAT son beau frère de Villelongue p Les Laubies – Cm M° OUVRIER notaire de Rieutort 28/01/1723.

67	08/05/1729	MEYNIER Marguerite		quittance	Marguerite MEYNIER femme de Pierre BOUQUET laboureur habitant de Ganivet p Ribennes a reçu de Jean BARRANDON avocat en Parlement de la ville de Mende 430 L dont il était débiteur pour la cession de droits de subrogation que ladite MEYNIER assistée de son mari lui fit par contrat passé devant M° SALAVILLE notaire des Laubies le 19/12/1728
20	30/01/1728	MEYNIER Michel	Vidalès	vente	Michel MEYNIER du Vidalès p Les Laubies frère et succédant au décès de Marguerite MEYNIER veuve en premières noces de Sr François FONTIBUS marchand de Mende et en secondes noces de Sr Claude JOURDAN seigneur de Montvaillant , Antoine et Michel MEYNIER frères fils à feu Guillaume MEYNIER de Villelongue P Les Laubies neveux de ladite feu MEYNIER succédant à ses biens pour un neuvième, Anne MEYNIER fille à feu Privat MEYNIER et femme de Barthélémy BON jardinier de Mende et Marie MEYNIER autre fille dudit Privat de Salhens p St Amans nièces de ladite feu MEYNIER et lui succédant pour un 18 ème, ont vendu à Jean BARRANDON avocat en Parlement seigneur du Moy habitant Mende une pièce de terre ayant appartenu à ladite feu MEYNIER leur sœur et tante comme icelle ayant droit de feu François FONTIBUS son mari, pré situé à Mende proche de la porte d'Aigues Passes pour 333 L 10 sols- Claude et Marguerite MEYNIER sœurs d'Anne X Barthélémy BON-
120	03/11/1729	MEYNIER Michel	Vidalès	vente	michel MEYNIER ménager du Vidales p Les Laubies succédant aux biens de feu Marguerite MEYNIER veuve en premières noces de François FONTIBUS et en secondes noces de Claude JOURDAN, Antoine et Michel MEYNIER frères fils à feu Guillaume habitant Villelongue p Les Laubies neveux de ladite feu MENIER , Anne MEYNIER fille à feu Privat femme de Barthélémy BON de Mende ,Anne et Marie MEYNIER nièces de ladite feu Marguerite ont vendu à Jean BARRANDON avocat en parlement de Mende une pièce de terre au terroir de Chadecoste

273	03/11/1730	MOLINES Etienne	La Bazalgette	émancipation	etienne MOLINES laboureur de la Bazalgette p St etienne du Valdonnez ayant la présence personnelle d'Etienne MOLINES son père dudit lieu a environ 26 ans et s'est marié avec Marie MOURGUES du consentement de son père demande à son père de l'émanciper.
179	17/04/1730	MOLINES Marie	La Bazalgette	transaction	Marie MOLINES veuve de Jean BOIRAL de la Bazalgette p St Etienne du Valdonnez et administratrice des personnes et des biens de leurs enfants d'une part et Jean Antoine COMPEIRON mari de Marie BOIRAL de Sauveterre p Ste Enimie d'autre part sont en procès en raison des droits légitimaires de Marie BOIRAL sur les biens de Jean BOIRAL son père duquel ladite MOLINES est héritière fiduciaire suivant le testament dudit BOIRAL reçu par M° JOURDAN notaire d'Ispagnac le 04/03/1729, les parties renoncent au procès et passent une transaction. La constitution dotale de ladite Marie BOIRAL est réduite à 199 L 19 sols outre la constitution faite lors de son CM passé devant M° JOURDAN , ladite MOLINES s'oblige à payer 50 L par an.
224	25/06/1730	MOLINES Marie	La Bazalgette	quittance	Marie MOLINES veuve de Jean BOIRAL de la Bazalgette p St Etienne du Valdonnez a reçu de M° JOURDAN notaire d'Ispagnac de Joseph JACQUES par les mains de Jean PRADEILLES son beau fils de la Baume p Ste Enimie 140 L provenant de la constitution de feu Marie JACQUES première femme dudit BOIRAL suivant leur CM passé devant M° COMBES notaire de Ste Enimie le 22/10/1686 – feu Jeanne GALIERE mère de ladite feu Marie JACQUES-
194	08/05/1730	OZIOL Pierre	Mende	quittance	Pierre OZIOL maréchal mari d'Anne CAYROCHE de Mende a reçu de ladite CAYROCHE 64 L provenant de la vente a fait à Gilbert MERCIER tisserant de Mende pour la portion de la vente lui revenant suivant le partage fait entre les vendeuses

71	15/06/1729	PAGES Jacques	Roche Belot	rétrocession	Jacques PAGES travailleur de terre et Etienne BLANCARD aussi travailleur habitant la Roche Belot sachant que par contrat depuis environ 17 ans ledit BLANCARD et Agnès PLANCHON sa femme ont vendu audit PAGES une maison leur appartenant à la Roche Belot avec jardin, comme il convient audit BLANCARD de recouvrer cette maison et jardin ledit PAGES la lui rétrocède pour 238 L .
228	09/07/1730	PIGEYRE Jacques VELAY Marguerite	Froidviala	CM	Jacques PIGEYRE fils de Jean et feu Jeanne BRINGER de Froidviala p Estables et Marguerite VELAY fille de feu Jean et Marguerite MASSON du même lieu. Le fiancé assisté de son père, la fiancée de sa mère et Pierre MASSON son oncle. Marguerite MASSON donne à sa fille 1800 L une robe et un cotillon, un lit garni une couverture de Montpellier, deux draps ou linceuls, paillasse et traversin le tout apprêté à 30 L .Cités feux Pierre et Louise VELAY ses oncles- Antoinete VELAY sœur de la fiancée veuve de Pierre MALASSAGNON du Mas donne 150 L à sa sœur , Pierre VELAY son frère lui donne 150 L , Etienne TRAUCHESSEC son beau frère des Salesses p Estables lui donne 200 L, Jean PIGEYRE père du fiancé par donation entre vifs donne à son fils la moitié de ses biens avec les charges sous la réserve de la légitime de ses autres enfants et l'usufruit sa vie durant .
246	01/08/1730	PIGEYRE Louis	La Panouse	quittance	Louis PIGEYRE d'Espinouse de Fenestre p La Panouse a reçu de Jean et Jacques PIGEYRE père et fils ses frère consanguin et neveu de Froidviala p Estables 99 L 19 sols d'acompte de ses droits légitimaires

40	08/04/1729	PITOT Louis	Mende	accord	<p>Louis PITOT bourgeois de Mende et Sr Vidal ANTOINE greffier à la juridiction du marquis de la Fare habitant Allenc sur le point d'être en procès passent un accord : Le Sr PITOT donataire des Jean PITOT son père ancien auditeur des comptes à la cour des aydes de Montpellier aurait plusieurs droits et hypothèques sur les biens de feu Dlle Isabeau de BODETY et ceux de feu Pierre MACARY avocat mari de Claire de BODETY, Isabeau de BODETY aurait consenti de son chef et du chef de sa sœur et son beau frère une obligation audit feu PITOT de 999 L devant M° BAFFIE puis fait une donation de tous ses biens audit feu PITOT devant M° BUISSON le 20/04/1719 (moulins et foulons de la Grave, prés champs et bois) ledit PITOT étant décédé le Sr ANTOINE se serait emparé de ces biens au pétexte de droits et hypothèques. Hélix BLANCHE veuve d'Etienne de BODETY de la Prade aurait donné à Maurice de BODETY sa fille aînée 1200 L lors de son CM avec feu Piere REBOUL passé devant M° MONACHY le 10/08/1661 , par la suite Hélix BLANC aurait fait donation de ses biens à Claire de BODETY l'un de ses autres filles et femme dudit feu Pierre MACARY et avait expressement réservé la somme de 1200 L donnée à Maurice de BODETY son aînée. Par la suite le 0706/1691 lesdits feux Pierre REBOUL et Maurice de BODETY ayant marié Antoine REBOUL leur fils avec Isabeau PEYTAVIN ils leur firent donation de la moitié de leurs biens et promirent le restant à la fin de leurs jours de sorte qu'après leur décès Antoine REBOUL se trouvâ débiteur de feux Mathieu et Guillaume VEYRUNES père et fils de Mende de 860 L et leur aurait cédé en paiement de cette somme pareille somme à prendre sur les biens de la dite feu Hélix BLANCHE alors possédés par Isabeau de BODETY. Marguerite VEYRUNES fille et sœur de Mathieu et Guillaume et Jeanne LIBOUREL veuve dudit Guillaume VEYRUNES exercent les droits cédés par Antoine REBOUL cédés audit Sr ANTOINE que ledit feu REBOUL avait cédé auxdits feux VEYRUNES.</p>
----	------------	-------------	-------	--------	---

207	03/06/1730	PLANCHON Jean	Chantéruejols	quittance	Jean PLANCHON de Chantéruejos p Mende a reçu de Etienne et Jean BLANCARD père et fils de la Roche Belot ses beaux frères et neveu 100 L pour ses droits de légitime paternels maternels et supplément au moyen d'un bail en paiement d'une pièce de terre leur appartenant située à Rieucros les Mende appelée la Vignette de Chaldecoste
198	20/05/1730	PLO Antoine	Roche Belot	quittance	Antoine PLO mari de Marie GERBAIL de la Roche Belot a reçu de Pierre MAZEL du Moulhet 66 L des restes de gages de ladite GERBAL du temps qu'elle avait servi ledit MAZEL
160	30/01/1730	PLO Antoine GERBAIL Marie	Roche Belot Raspailac	CM	Antoine PLO journalier fils de feu Guillaume et Claude PAULHAN de la Roche Belot et Marie GERBAIL fille de Pierre et Jeanne GALABRUN de Raspailac P Gabrias demeurant depuis plu sde 10 ans à Rieutort. Ledit PLO comme personne majeure assisté de sa mère , ladite GERBAIL assistée de ses père et mère. La fiancée s'est constitué 207 L une robe avec jupe drap de pays neuve qu'elle a gagnés de son industrie et travail en servant ses maîtres depuis une quinzaine d'années et les restes de ses gages dus par Pierre MAZEL du Moulhet . Les parents de la fiancée lui constituent en dot 250 L pour lui tenir lieu de droits de légitime paternelle et maternelle. Claude PAULHAN mère du fiancé rend à son fils le fidei comis de feu Guillaume PLO son mari au même état qu'elle le reçut lors du testament passé devant M° OUVRIER notaire de Rieutort, se réservant la pension viagère que son feu mari lui fit au cas où elle ne pourrait compatir avec les promis mariés et par donation entre vifs donne à son fils la moitié de tous ses biens se réservant la moitié restante pour la légitime de ses autres enfants ou pour faire ses plaisirs et volontés , se réserve la nourriture et entretien dans la maison de son mari sa vie durant en travaillant pour le profit et l'utilité de son donataire autant qu'elle peut . Elle constitué à chacun de ses enfants savoir Catherine et Marianne PLO ses filles 200 L à chacune du chef dudit feu PLO et et 50 L de son chef déclarant que Marguerite PLO son autre fille fut constituée dans son CM avec Antoine MATHIEU bastier de cette ville, pour ses droits légitimaires. Fait à Mende.

75	25/06/1729	PONS Jacques	Chastel	quittance	Jacques PONS natif de Malassagne demeurant au Chastel a reçu de Jean PONS son frère de Malassagne 99 L 19 sols en paiement de pareille somme que ledit Jean PONS son frère lui avait donné lors de son CM avec Catherine BARRANDON
233	18/07/1730	RANVIER Jean	Coulagnet	Testament	Jean RANVIER travailleur de terre de Coulagnet p Chastel Nouvel détenu de maladie corporelle fait son testament. Donne et lègue aux pauvres de la paroisse la quantité de 2 seitiers seigle, donne à la chapelle de l'église paroissiale 5 L pour des messes, au couvent des RP Capucins de Mende 5 L pour des messes, à Catherine RANVIER sa fille d'Antoinette PEPIN sa femme 500 L, à Jean e ? RANVIER ses fils et de ladite PEPIN 300 L à chacun, veut que ses 3 enfants soient nourris et entretenus dans sa maison jusqu'à leur mariage à condition de travailler pour le profit de son héritier bas nommé , donne à Antoinette PEPIN sa femme sa nourriture et entretien dans sa maison sa vie durant e au cas où elle ne pourrait compatir avec son héritier une pension annuelle et viagère de la quantité de 3 seitiers émyne et seigle mesure de Mende plus 10 l chair de pourceau salée, 10 L beurre, 10 l fromage, plus une robe avec son cotillon de 3 en 3 ans plus la faculté d'habiter dans sa maison sa vie durant prendre du bois au bucher, herbes potagères au jardin et une charretée de raves chaque année. Donne à tous ses autres parents 5 sols à se partager. Nomme HU Pierre RANVIER son fils aîné de feu Jeanne VELAY sa première femme .
154	16/01/1730	RAYMOND jean RACHAS Jeanne	Coulagnes Basses Roche Belot	CM	Jean RAYMOND laboureur fils de Jean et feu Marguerite MALASSAGNON de Coulagnes Basses et Jeanne RACHAS fille de Jean et Marguerite BLANQUET de la Roche Belot. Le fiancé assisté de son père, la fiancée de ses père et mère. Les parents de la fiancée lui constituent 650 L un lit garni de couverte linceuls et paillasse , jean REYMOND père du fiancé par donation entre vifs lui donne la moitié de ses biens se réservant l'usufruit sa vie durant

237	21/07/730	ROUSSON Jean JULIEN Simone	Ste Enimie Mende	CM	Jean ROUSSON fils d'Antoine maréchal et feu Gabrielle DUFOUR de Ste Enimie et Simone JULLIEN fille de Jacques et Jeanne MALZAC de Mende.
33	25/03/1729	ROUVIERE (de) Jeanne	Cocures	transaction	Jeanne de ROUVIERE veuve de Jean CHAPTAL de Cocurès administratrice de la personne et des biens de Louis CHAPTAL leur fils et Catherine CHAPTAL fille dudit feu CHAPTAL en procès en raison de ce que Catin CHAPTAL doit fille dudit CHAPTAL et feu Jeanne de GIRARD sa mère auraient eu 5 enfants François, Antoine, Jean, ladite Catherine et Jeanne CHAPTAL , ledit feu CHAPTAL s'étant remarié avec Jeanne de ROUVIERE il aurait eu 2 enfants Louis et Louise CHAPTAL , ledit feu CHAPTAL est décédé le 10/02/1717 et a fait son testament devant M° PAULET père de nous notaire et lègué à ladite Catherine CHAPTAL 1200 l et aurait institué HU Louis son fils – les parties renoncent à passer la transaction.
99	06/09/1729	ROUX Jean PELAGAL Marguerite	Mende La Villedieu	CM	jean ROUX journalier fils de feux Jean et Jeanne HEBRARD originaire de Pierrefiche demeurant depuis plus de 10 ans à Mende et Marguerite PELAGAL fille de feu Pierre et Marguerite SOUCHON de la Villedieu.
282	23/11/1730	ROUX Marguerite	Allenc	obligation	Marguerite ROUX veuve de François BERBON de Rousses p Allenc doit à Mre Claude Etienne CHEVALIER de ROUSSES seigneur de Malassagne et autres lieux habitant son chateau d'Estables 164L 10 sols d'arrérages de censives suivant reconnaissance féodale de feu François BERBON à Mr de MALASSAGNE père dudit Seigneur devant nous notaire en 1723 – feu Pierre ROUX père de Marguerite
169	24/02/1730	RUNEL Pierre	Brenoux	quittance	Pierre et autre Pierre RUNEL père et fils, le fils mari de Catherine BERGOGNE de Brenoux ont reçu de Jean BERGOGNE fils et donataire d'autre Jean et frère de ladite Catherine habitant de Cultures 1150 L en déduction et acompte de la constitution dotale faite à ladite Catherine leur belle fille et femme lors de son CM avec ledit RUNEL fils passé devant M° COGOLUEGNES notaire de Langlade. Feu Marie COGOLUEGNES mère de Catherine BERGOGNE

23	23/02/1729	SALANSON Ligier CHALMETON Jeanne	Ispagnac La Borie	CM	Ligier SALANSON fils de Jean et Lucrèce GIRAL d'Ispagnac et Jeanne CHALMETON de la BORIE fille de feu Antoine CHALMETON sieur de la BORIE et Félice MATHIEU de St Alban. Le fiancé assisté de Jean SALANSON son frère chirurgien de St Etienne du Valdonnez procureur fondé par ses parents pour consentir au mariage et donner au fiancé la moitié des biens et charges de ses parents à la réserve de la légitime de leurs autres enfants et 400 L. La fiancée assistée de sa mère, Pierre François MATHIEU baillif du Marquisat de St Alban son oncle et sr Joseph CHALMETON sieur de la BORIE avocat en Parlement son frère de St Alban.
135	09/12/1729	SENECHAL Jean Privat	Mende	Testament	Jean Privat SENECHAL prêtre et chanoine du chapitre de Mende
198	20/05/1730	SOLIGNAC Pierre	Barjac	quittance	Pierre SOLIGNAC mari d'Isabeau BRUNEL icelle fille et donateresse de Jeanne RANVIER du Viala Haut p Barjac a reçu de Jean RANVIER de Coulagnet 73 L en déduction des droits légitimaires de ladite RANVIER sa belle mère et sœur dudit RANVIER
56	27/04/1729	TEISSEIDRE Jacques	Arzenc	transaction	Jacques TEISSEIDRE mari d'Anne CAYROCHE du Monteil p Azenc d'une part et Jacques CHAUTY marchand de Banassac mari d'Anne REVERSAT faisant tant pour lui que pour Guillaume BONNET hôte de Chateauneuf mari de Jeanne REVERSAT absent , Pierre VIEILLEVIGNE mari de Marie REVERSAT habitant de Banassac , et Jacques MARCON du Monteil demeurant actuellement au domaine de la Recouse p Arzenc en qualité d'acquéreur de ladite Marie REVERSAT d'autre part, en procès en raison d'une demande dudit TEISSEIDRE au nom de sa femme Anne CAYROCHE faite audit CHAUTY comme mari d'Anne REVERSAT succédant aux biens de feu Alexandre REVERSAT son père d'une pièce de terre au Monteil – feu Jean CAYROCHE père de la dite Anne- Passent une transaction pour éviter les frais d'un procès.

246	06/08/1730	VALANTIN Pierre		transaction	Pierre VALANTIN mari de Marie BATAILLE icelle veuve d'André BERBON fils de Michel BERBON et ARZALIER de Gourgons p Allenc d'une part et Marguerite ROUX veuve de François BERBON fils dudit Michel et Marguerite REYNOUARD sa seconde femme habitant de Rousses d'autre part, en procès pour leurs droits de légitime passent un accord.
12	12/12/1728	VALETTE Jean	Rieutort	quittance	Pierre VALETTE de Vitrolles p Rieutort a reçu de Jean VALETTE son neveu de Rieutort 50 L en paiement du légat à lui fait par feu Marguerite LAURAIRE sa tante de Rieutort dans son dernier testament reçu par feu M° OUVRIER notaire de Rieutort le 28/07/1710
23	23/02/1729	VALETTE Jean	Vitrolles	quittance	Pierre VALETTE de Vitrolles p Rieutort a reçu de Jean VALETTE son neveu de Rieutort 792 L pour ses droits de légitime et quitte ledit VALETTE son neveu et en la personne de feux Antoine VALETTE et Jeanne LAURAIRE ses père et mère
177	11/04/1730	VALETTE Jean	Rieutort	quittance	Jean VALETTE mari de Marie CAYROCHE de Rieutort a reçu des Srs Louis CAYROCHE son beau père et beau frère de Rieutort 1100 L en déduction de la constitution dotale faite à la dite Marie lors de son CM , laquelle somme sera employée au paiement des droits légitimaires de Pierre VALETTE son oncle de Vitrolles qui lui fit quittance par acte reçu le 23/02/1729 par moi notaire, déclare qu'il fut aussi payé par son beau père de robes, couvertes, draps, paillasse mentionnés au CM
45	15/04/1729	VANEL Pierre	St Amans	ratification vente	Pierre VANEL mari de Marie TRAUCHESSEC icelle fille et donateresse de Jeanne MEYNIER fille à feu Privat et Pierre MEYNIER fils audit feu Privat habitant de Salhens p St Amans solidairement en qualité de succédant aux biens de feu Marguerite MEYNIER veuve en premières noces de François FONTIBUS de Mende et femme en secondes noces de Sr Claude JOURDAN sieur de Montvaillant décédée ab intestat ratifient le contrat de vente d' une pièce de terre pré et jardin à Mende à Jean BARRANDON avocat en parlement passé chez moi notaire.

128	21/11/1729	VELAYGUET Pierre	Vitrolettes	transaction	Pierre BOUTEVIN faisant au nom et pour Pierre VELAYGUET son neveu de Vitrolettes p Rieutort d'une part et Jeanne ENGELVIN assistée d'Etienne ENGELVIN son frère de Vitrolles d'autre part , sur la demande que faisait ladite ENGELVIN audit VELAYGUET en réparation pour crime de grandes circonstance et dépendantes du procès pendant devant les officiers généraux de la temporalité de l'evêché de Mende passent un accord ,Pierre BOUTAVIN pour Pierre VELAYGUET son neveu absent s'est chargé de la nourriture et entretien de l'enfant dont ladite Jeanne ENGELVIN s'est accouchée des œuvres dudit Pierre VELAYGUET et acquitera les dommages et intérêts que ladite ENGELVIN pourrait prétendre pour son indemnité contre ledit VELAYGUET et les frais et dépens , laquelle indemnité est amiablement réglée à 350 L .
267	24/10/1730	VEYRIER François GIRAL Louise	Vitrolettes Giraldes	CM	Fançois VEYRIER journalier de Vitrolettes p Rieutort et Louise GIRAL fille de feux Jacques et Marie MALAVIELLE du Giraldes p Arzenc. Comme personne libres, assistés le fiancé de Jean BONN ? Son oncle de Servières, Guillaume GERVAIS son cousin de Froidviala p Estables, la fiancée de Pierre MALAVIELLE , Jean GIRAL ses oncles de Giraldes.
210	11/06/1730	VIDAL Antoine	Aspres	accord	Antoine VIDAL fils et donataire de feu Pierre VIDAL d'Aspres et Pierre CREGUT de la Roche Belot étant en procès ledit VIDAL disant que lors du mariage dudit CREGUT avec Isabeau VIDAL tante d'Antoine VIDAL passé devant M° BAFFIE, feu Pierre VIDAL son père aurait donné à Isabeau sa sœur 300 L , Isabeau est décédée et après elle une fille procréée du mariage ledit feu Pierre VIDAL a survécu à l'une et l'autre et par conséquent la somme donnée lui a fait retour c'est pourquoi il prétendait faire assigner ledit CREGUT en restitution de cette somme. Ledit CREGUT consteste et prétend que cette somme n'est qu'une partie des droits de légitime d'Isabeau VIDAL , ils passent un accord pour éviter les frais d'un procès.